



2019



# ÉDITO



## **Bruno HAAS**

Vice-Président  
de la commission  
environnement  
Hauts-de-France,  
en charge du groupe  
biodiversité

En janvier 2017, la Commission Régionale Environnement Hauts-de-France s'est installée. Elle rassemble 88 élus de nos 5 départements et mobilise, dans des temps différents, 54 ingénieurs(es). Cette organisation s'est imposée pour intégrer la réforme territoriale, tout en n'omettant pas la proximité par rapport aux particularités locales.

L'année 2018 a été « riche et complexe » en dossiers: SRADDET, plan agriculture et biodiversité, plan d'action régional, 6ème directive nitrate, gestion quantitative de l'eau, MAE/PCAE...

La motivation des élus et des équipes ont permis de faire valoir et de peser sur les orientations/décisions des services de l'Etat. Pour cela, nous devons, nous, les responsables nous approprier les multiples réglementations et veiller à la protection du revenu des exploitants.

Cette vigilance de tous les instants est indispensable pour éviter à l'activité agricole de porter la responsabilité des maux environnementaux développés si souvent par des médias, des associations préférant le «buzz» à une objectivité factuelle.

Le dossier de l'environnement est trop sérieux pour notre avenir et notamment pour les générations futures. L'agriculture est porteuse de solutions mais ces solutions demandent de soutenir la triple performance des agriculteurs : économique, sociale et environnementale.

2020, verra un développement de la prise en compte de l'agro-écologie dans nos actions. Les 12 composantes de l'agro-écologie sont autant de leviers permettant d'agir sur l'environnement. Nous organiser, en ce sens, permettra de garder l'agronomie au cœur de nos actions.

Je compte sur chacun d'entre vous pour apporter vos connaissances, vos réflexions et ainsi mener à bien la mission confiée par le bureau de la Chambre régionale des Hauts--de-France.

Merci d'avance pour votre engagement

# SOMMAIRE



4-7

LA «GESTION DE L'EAU» ÇA NE COULE PAS DE SOURCE



8-9

GESTION DES DÉCHETS : UNE AUTRE FORME D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



10-11

«BIODIVERSITÉ», L'AGRICULTURE A TOUTE SA PLACE



12-13

AIR CLIMAT : DEUX ENJEUX ETROITEMENT LIES QU'IL NOUS FAUT COMPRENDRE !



14-15

ENERGIE



16-17

LE GROUPE OUTILS, À DISPOSITION DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES



18

PARTENAIRES

# LA «GESTION DE L'EAU», CA NE COULE PAS DE SOURCE



Les agriculteurs sont des acteurs du paysage et protecteurs de ses ressources, dont la quantité et la qualité de l'eau, pour les générations futures.



Elu en charge  
du dossier

**Olivier FAICT**

- Membre de la commission environnement APCA
- Président de la Commission Environnement de la Somme, administrateur à l'Agence de l'eau Artois Picardie

## Gestion quantitative de l'eau



### OBJECTIFS VISÉS

- Gérer les problèmes conjoncturels en lien avec les pouvoirs publics
- S'engager dans la gestion structurelle :
  - permettre l'accès à l'irrigation de façon raisonnée aux exploitations
  - optimiser la gestion de l'eau et développer des projets collectifs en cohérence avec les autres usages
  - faire partager le poids économique et la nécessité des cultures irriguées en Hauts-de-France



### SOUS-THÈMES DU GROUPE

- Volet connaissance/prospective
- Volet optimisation de l'usage de l'eau/formation
- Volet réglementaire



### MOYENS MOBILISÉS

- Préparation des 4 comités de gestion de la rareté de l'eau, accompagnement au cours de la saison
- Réalisation des dossiers d'études préalables aux projets de forages
- Formation des nouveaux irrigants
- Lancement du schéma directeur gestion quantitative dans le département de l'Aisne.



### RÉSULTATS OBTENUS

- Une saison 2019 gérée en lien avec l'administration malgré l'ampleur de la sécheresse
- Accompagnement de plus de 150 projets d'irrigation

## VOLET CONNAISSANCE

Il va de soi que l'alimentation en eau des cultures et autres usages (eau potable, industrie) n'est possible que si la ressource est suffisante. Dans le cas contraire, l'approvisionnement prioritaire des populations, par exemple, nécessite de transférer la ressource sur des distances plus ou moins longues («l'autoroute de l'eau» dans le Nord). La majorité de la région se situe dans un contexte hydrogéologique très favorable à l'alimentation en eau : la nappe de la craie, très prolifique, dont l'alimentation est directement liée à la pluviométrie hivernale. Elle assure 80 % de l'alimentation en eau tous usages confondus. Malgré tout, dans les secteurs au contexte hydrogéologique différent (ex : sables de Cuise, argiles...) ou même dans certains secteurs de la craie, un approfondissement de la connaissance du fonctionnement des nappes et des cours d'eau est lancé pour permettre d'anticiper et de concilier tous les usages de l'eau dans les secteurs en tension. Il existe donc des méthodes d'approche de la recharge moyenne au regard de contraintes fixées comme l'alimentation des cours d'eau, la fourniture en eau potable... et des projections sur l'évolution du climat.

Des études sont en cours dans cet objectif au niveau de la région, menées par la DREAL ou les Agences de l'Eau. Certains départements plus sollicités par l'irrigation, comme la Somme, sont déjà couverts par des études de ce type.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a lancé un Schéma directeur d'irrigation afin de permettre un développement raisonné là où c'est possible selon le contexte naturel.

## OPTIMISATION DES PRÉLÈVEMENTS

Les trois années écoulées ont marqué les esprits en terme de disponibilité en eau et ont développé une inquiétude sur l'avenir, justifiée ou non, l'avenir le dira. Même si la consommation d'eau d'irrigation représente entre 5 et 10 % du total des usages à l'échelle de la Région, elle se produit lors des mois les plus secs et elle est décriée car c'est la période d'étiage pour les cours d'eau. Par ailleurs, il paraît naturel de rechercher des économies d'eau quels que soient les usages et de tenter de trouver des pistes pour irriguer en diminuant le prélèvement dans les nappes en été : recours à l'agronomie pour mieux retenir l'eau dans les sols et optimiser le fonctionnement de la plante, réglage du matériel, retenues, stockage en hiver, recyclage avec précaution d'eaux usées (ex : industries agro-alimentaires) ... Ces pistes seront explorées dans les mois et années à venir, sous forme de travaux en partenariat avec Agrotransfert.

## VOLET RÉGLEMENTAIRE

Les trois dernières campagnes d'irrigation de 2017 à 2019 se sont déroulées dans un contexte climatique difficile : déficit de recharge des nappes en hiver, sécheresse printanière et chaleurs estivales inaccoutumées. Tous les facteurs étaient réunis pour qu'en 2019 la gestion de l'eau soit difficile. Dans les faits plusieurs secteurs ont été en crise, et la sécheresse perdurant, plutôt en fin de campagne, ce qui a permis d'éviter de trop compromettre les cultures de pommes de terre et légumes irrigués déjà affectées par les conditions climatiques. L'hiver 2019/2020 montre au contraire une pluviométrie largement au-dessus de la normale, ce qui doit permettre de recharger les nappes phréatiques. Certains secteurs du Nord, Valenciennois, Avesnois, restent malgré tout sous le niveau le plus faible des arrêtés sécheresse, sans pour autant être irrigués habituellement. La pluviométrie y est moindre et la recharge de la nappe plus tardive.

Cela démontre la diversité des contextes climatiques et hydrogéologiques au sein de la Région Hauts-de-France.



## Gestion qualitative de l'eau



### Elu en charge du dossier

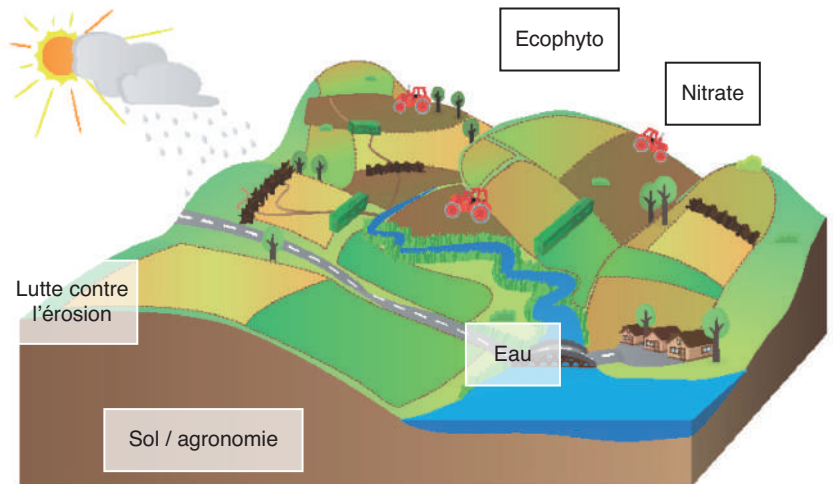
#### Emmanuel LEVEUGLE

- Agriculteur bio mixte à Flesquières (59)
- Membre du bureau de la Chambre d'agriculture du Nord – Pas-de-Calais et membre de la commission environnement HDF
- Administrateur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- Vice-Président de l'ITSAP
- Membre du bureau de la FOP
- Président du groupe bio Interpro Intercéréales/Terres Univia



### OBJECTIFS VISÉS

Prendre en compte la qualité de l'eau sur toutes ses composantes afin d'éviter de compartimenter les actions.



### RÉSULTATS OBTENUS

Hydraulique douce : (source Ruissol)

- 160 bandes enherbées dans les talwegs
- 2 650 fascines, soit 52 km
- 960 haies anti-érosives, soit 130 km

Nitrates : 25 formations organisées en ZV / ZAR

Ecophyto :

- agriculteurs engagés dans des groupes 30 000 ou émergents: 38 groupes avec 341 exploitations
- agriculteurs engagés GIEE ou émergents: 37 groupes avec 412 exploitations
- agriculteurs engagés Dephy : 10 groupes avec 123 exploitations
- une centaine de Certiphyto (renouvellement)



### MOYENS MOBILISÉS

Le groupe «Eau – qualité» rassemble :

- une 20<sup>aine</sup> d'élus
- 6 élus aux Comités de bassin AEAP / AESN dont 3 administrateurs
- Une trentaine de conseillers au sein des Chambres Hauts-de-France impliqués



## ACCOMPAGNER LA DIRECTIVE NITRATES

En zones vulnérables, le programme d'actions et le référentiel pour assurer l'équilibre de la fertilisation azotée ont été déclinés en plaquettes de communication par les Chambres d'agriculture, pour les rendre plus lisibles. Toutes les informations sur : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/environnement-territoires/eau-sol/directive-nitrates/> Depuis l'hiver dernier, 25 formations sont programmées ou réalisées sur la réglementation spécifique en Zone d'Actions Renforcées, les couverts d'interculture, le plan prévisionnel de fertilisation...



## LUTTER CONTRE L'ÉROSION ET MAINTENIR SON CAPITAL SOL

Les événements pluvieux de juin 2018 ont rappelé aux territoires concernés la fragilité du sol quand les orages violents s'abattent sur des cultures installées depuis peu. Les Chambres d'agriculture accompagnent les collectivités et les agriculteurs dans les programmes d'aménagement du parcellaire en ouvrages d'hydraulique douce : fascines, haies, fossés à redents... Ceux-ci permettent de maintenir les particules de terre dans la parcelle pour des pluies « normales ». Ils viennent en complément des pratiques agronomiques permettant de favoriser l'infiltration : travail du sol ou absence de travail du sol, couverts d'interculture, rotations... Face aux événements pluvieux exceptionnels, des ouvrages structurants sont aussi nécessaires pour protéger les biens et les personnes. Les Chambres interviennent alors pour limiter l'impact de ces ouvrages sur le foncier et les activités économiques.



## PLAN ECOPHYTO 2 : C'EST PARTI

La délégation du Préfet coordonnateur interministériel du plan Ecophyto était de visite dans la région, fin septembre, dans le cadre de la commission Agroécologie. A cette occasion, la feuille de route Ecophyto 2 des Hauts-de-France a été signée. Expérimenter, acquérir des références, les diffuser, former, informer, observer (Bulletin de Santé du Végétal), avancer en groupe sont autant d'actions qui constituent ce plan dans l'objectif de limiter le recours aux intrants tout en gardant une production de qualité.

# GESTION DES DÉCHETS : UNE AUTRE FORME D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



## Elu en charge du dossier

### Olivier Faict

- Agriculteur à Ercourt (80)
- Elu de la Chambre d'agriculture de la Somme
- Administrateur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- Vice-Président de la commission environnement Hauts-de-France
- Administrateur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie

**Faire reconnaître les contributions des agriculteurs dans le recyclage des déchets et matières organiques.**



## OBJECTIFS VISÉS

Faire en sorte que les agriculteurs soient :

- des acteurs reconnus en région dans les filières de traitement et recyclage par épandage des matières organiques d'origine urbaine, industrielle et agricole
- impliqués dans la gestion de leurs déchets agricoles

Anticiper, avec les pouvoirs publics et les producteurs de déchets, les évolutions du secteur afin de promouvoir les bonnes pratiques, des filières de traitement et recyclage de qualité pour préserver la qualité de nos cultures, et notre environnement.



## MOYENS MOBILISÉS

Le groupe «économie circulaire» rassemble :

- une 10<sup>aine</sup> d'élus
- une 15<sup>aine</sup> de salariés issus de différents services des Chambres d'agriculture Hauts-de-France (SATEGE\*, MUAD\*\*, service environnement, service énergie, bâtiment,...).

\* Service d'Assistance Technique à la Gestion des Epandages

\*\* Mission d'Utilisation Agricole des Déchets



## RÉSULTATS OBTENUS

En Hauts-de-France, plus de 25 % de la SAU reçoit annuellement des épandages de matières organiques :

- 18 % permettent de recycler les effluents des élevages,
- 8 % sont consacrés aux épandages d'effluents urbains, industriels bruts ou transformés, composts par exemple, et aux épandages des sous-produits importés.

La profession contribue à valoriser chaque année environ 2 millions de tonnes de matière sèche de produits organiques sur près de 400 000 ha.

En 2018, la mobilisation des agriculteurs des Hauts-de-France a permis la collecte de plus de 2 800 tonnes d'emballages et plastiques usagés, majoritairement recyclés ou valorisés énergiquement. Des filières se développent comme celles des produits d'hygiène de l'élevage.

La contribution de la Profession agricole dans ces filières de recyclage a pu être reprise dans le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets), qui fait partie intégrante du SRADETT.



## LE MAGAZINE DE L'ORGANIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE



Toute l'actualité de l'organique en Hauts-de-France en un clic

Les Chambres d'agriculture disposent de services spécifiques, installés avec le concours des Agences de l'Eau, pour conseiller les agriculteurs dans la valorisation de leurs produits organiques. Ils ont pour objectifs d'apporter un conseil technique, agronomique et réglementaire sur l'utilisation des matières organiques en agriculture. Ils travaillent également des thématiques innovantes au travers de la mise en place d'essais sur les digestats de méthanisation ou la volatilisation de l'azote lors des épandages en lien avec les autres groupes de la commission environnement.

Une newsletter «ProM@g» permet la diffusion d'infos spécifiques sur le sujet auprès de l'ensemble des partenaires. Pour vous abonner à ProM@g : <https://hauts-defrance.chambres-agriculture.fr/environnement-territoires/eau-sol/agronomie-sols/epandages/inscription-promag/>



## RÉ EMPLOI, RECYCLAGE, TRAITEMENT, ÉLIMINATION : AUTANT DE FILIÈRES POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La filière de traitement des pneus (notamment ceux utilisés pour les silos d'ensilage), était jusqu'à maintenant orpheline. Depuis cet été, la situation évolue : une charte a été lancée visant notamment à collecter et valoriser jusqu'à 15 000 t/an. Les acteurs du monde agricole pourront ainsi soumettre leurs projets à l'association Ensi-valor afin de bénéficier d'un financement possible de 50% de la mise en œuvre de ces filières. Des opérations pourraient ainsi être mises en place à l'échelle de nos territoires.

En parallèle, un guide sera réalisé par les Chambres d'agriculture, courant 2020 afin de mettre en avant les filières possibles de recyclage, traitement ou élimination des déchets issus des exploitations agricoles et inciter les agriculteurs à choisir des filières « éco responsables ». Un co-financement de l'ADEME, de la Région et des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France devrait permettre la réalisation et la diffusion de ce guide.

## VALORISATION DES PRODUITS ORGANIQUES EN AGRICULTURE : UNE FILIÈRE EN PLEINE MUTATION

Le recyclage des matières organiques est régi par différentes réglementations : zones vulnérables, installations classées pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau, ... Depuis quelques mois, l'encadrement de ces pratiques évolue. Parmi les changements, on peut citer :

- la révision de l'arrêté relatif aux épandages de boues urbaines,
- la sortie des cahiers des charges Digagri qui va autoriser l'épandage de certains digestats sans plan d'épandage,
- la parution en mars 2019 du règlement européen encadrant la mise sur le marché des fertilisants,

- la réflexion nationale concernant les filières de recyclage des matières organiques dans le cadre du Pacte de confiance et de la Feuille de Route sur l'Économie circulaire (FREC) avec les Ministères de l'agriculture, de l'environnement,

- les adaptations nécessaires des pratiques d'épandage aux enjeux plus récents de la qualité de l'air ou de la production en agriculture biologique, ...

Autant de sujets qui mobilisent les équipes de nos Chambres d'agriculture pour défendre la QUALITE des filières de retour au sol des matières organiques.

# «BIODIVERSITÉ», L'AGRICULTURE A TOUTE SA PLACE



## Elu en charge du dossier

### Bruno Haas

- Elu de la Chambre d'agriculture de l'Oise et de la Chambre régionale HdF
- Membre du groupe permanent biodiversité APCA
- Président de la commission environnement Hauts-de-France



## OBJECTIFS VISÉS

Faire reconnaître les contributions de l'agriculture

Accompagner les agriculteurs volontaires dans l'optimisation leurs pratiques



## MOYENS MOBILISÉS

- 8 groupes de travail techniques
- SRADDET et Plan Biodiversité : 8 réunions - 4 délibérations pour un avis régional
- Compensation écologique : participation aux rencontres régionales ERc organisées par la Dréal
- Chemins ruraux : 2 réunions avec la Région et 1 comité technique
- 8 agents Chambres mobilisés
- Partenaires techniques principaux : CRPF, Fédérations des Chasseurs, Conservatoires, CPIE, Universités, INRA, etc.



## SOUS-THÈMES DU GROUPE

- SRADDET volet biodiversité
- Plan agriculture et biodiversité
- Compensation écologique
- Chemins ruraux



## RÉSULTATS OBTENUS

Proposition de contributions au SRADDET et d'un plan régional agriculture et biodiversité

Signature de la Charte régionale compensation écologique

Comité technique régional "Nature en chemin"

## SRADDET : 4 DÉLIBÉRATIONS POUR UN AVIS RÉGIONAL

Les Hauts-de-France sont occupés à près de 80 % par les activités agricoles et forestières. La Profession Agricole est mobilisée politiquement et techniquement sur l'évolution de ce dossier et ses nombreuses incidences territoriales. Les Chambres d'agriculture sont impliquées sur de très nombreux sujets tels que l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, le climat, l'air, l'énergie, la biodiversité. Le projet de SRADDET, à portée réglementaire, est en consultation. La Chambre régionale a émis un avis reprenant les délibérations des 4 Chambres départementales et interdépartementales.

Nous avons rappelé, à plusieurs reprises, que la majorité des thèmes est travaillée au quotidien par les Chambres d'agriculture, tant pour le développement des territoires que dans la conciliation des enjeux économiques, environnementaux et sociaux en favorisant

l'atteinte des objectifs d'intérêt général. Des rencontres avec les élus régionaux en charge de l'environnement et de la biodiversité a permis de dégager un consensus autour d'une sélection limitée de réservoirs de biodiversité même si l'emprise agricole de certains Parcs Naturels Régionaux pose toujours souci.

Au-delà du projet Nature en chemin, de nombreuses actions sont développées par les agriculteurs en faveur de la biodiversité : maintien et gestion des éléments fixes du paysage (haies, bandes enherbées...), MAEC, Agrifaune, auxiliaires, pollinisateurs, agroforesterie, programmes de recherche appliquée. Nous avons proposé de travailler ensemble les contributions de l'agriculture aux différents volets du SRADDET et de lancer un Plan régional agriculture et biodiversité s'inscrivant dans la politique régionale «Homme-nature, un pacte pour la biodiversité».

## COMPENSATION ÉCOLOGIQUE : UNE CHARTE RÉGIONALE SIGNÉE OFFICIELLEMENT

Suite au colloque du 6 décembre 2016 à Compiègne, nous avons travaillé avec l'aide de la DREAL à la rédaction d'une charte pour l'application de la doctrine «éviter, réduire, compenser». Cette charte a été officiellement signée entre la Préfecture de région, le Conseil régional et la Chambre régionale, le 26 novembre en clôture des premières Rencontres Hauts-de-France sur la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERc). Des déclinaisons locales permettront d'associer d'autres signataires. Elles aideront à respecter de grands principes généraux à appliquer pour éviter ou réduire les impacts négatifs les milieux naturels et agricoles. Elle fixe également les conditions dans lesquelles ces effets négatifs pourraient éventuellement être compensés en sollicitant les espaces agricoles et forestiers..

## PLAN RÉGIONAL AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ : EN COURS DE LANCEMENT

L'élaboration de ce plan se poursuit et en parallèle de premières actions ont été engagées. On retiendra le choix avec les élus d'un slogan « La biodiversité, c'est notre culture ! » et d'une ligne graphique. Celle-ci est pour la première fois mise en œuvre pour la journée technique «Agriculteurs et pollinisateurs, un service gagnant – gagnant», le 11 décembre 2019.

Pour 2020, 4 premiers axes de travail se dessinent avec la Région : la biodiversité des chemins ruraux, les bords de champs et bandes intercalaires, les bonnes pratiques des Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique, la création et l'entretien des mares agricoles.



# AIR ET CLIMAT : DEUX ENJEUX ÉTROITEMENT LIÉS QU'IL NOUS FAUT COMPRENDRE !

Ces deux thématiques sont bien souvent abordées séparément bien qu'elles présentent des sources anthropiques et des polluants communs. Sans doute parce que les effets de la qualité de l'air se mesurent localement, alors que le changement climatique est à l'origine de modifications à plus grande échelle (planétaire). Les polluants en provenance des activités tertiaire, agricole, industrielle ou encore le transport routier alimentent à la fois la qualité de l'air et le changement climatique.



## OBJECTIFS VISÉS

Faire de l'agriculture une solution aux enjeux de la qualité de l'air et du changement climatique.

Faire connaître des agriculteurs et des autres acteurs ces nouveaux enjeux, les contributions actuelles et à venir de l'agriculture et les solutions techniques disponibles.



## SOUS-THÈMES DU GROUPE

- La qualité de l'air
- Le changement climatique : adaptation et atténuation
- La captation du carbone



## MOYENS MOBILISÉS

XX élus mobilisés sur l'air et le climat

1 réunion du groupe Air/Climat et Economie circulaire le 6 décembre 2019

1 journée nationale qualité de l'air, le 18 septembre 2019, déclinée en Région Hauts-de-France au lycée agricole de Douai : participation des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France pour présenter Epan'd'air

Participation aux réunions organisées par le Cerdd, centre de ressources du développement durable

Intervention lors du Climatour le 26 septembre 2019



## Elu en charge du dossier

### Olivier Dager

- Agriculteur à Guignicourt (02)
- Président de la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France
- Président de la commission environnement Hauts-de-France
- Membre de la commission environnement APCA

### Emmanuel Leveugle

- Agriculteur bio mixte à Flesquières (59)
- Membre du bureau de la Chambre d'agriculture du Nord – Pas-de-Calais et membre de la commission environnement HDF
- Administrateur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- Vice-Président de l'ITSAP
- Membre du bureau de la FOP
- Président du groupe bio Interpro Intercéréales/Terres Univia



## RÉSULTATS OBTENUS

Mise en route de l'observatoire du climat ORACLE

Réponse régionale à l'enquête de la cour des comptes sur les politiques de lutte contre la pollution de l'air

Réalisation du projet Epan'd'air

## COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR



### Sur le climat

La Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France s'est engagée en 2018 à réaliser la construction d'un Observatoire Régional Agriculture et Changement Climatique, ORACLE, afin d'objectiver les connaissances sur le changement climatique et les effets induits en agriculture. Les travaux ont débuté en janvier 2019 : les partenaires techniques (Météo-France) et financiers (ADEME, Conseil régional Hauts-de-France) ainsi que le Centre Ressource Développement Durable (CERDD) ont été rencontrés afin de partager les objectifs de cet observatoire et les étapes à construire. Un travail d'identification des premiers indicateurs agroclimatiques a été initié en recueillant l'avis d'experts en culture et élevage. Le COPIL de lancement d'ORACLE s'est

tenu le 27 juin 2019 et a permis d'échanger sur les objectifs de l'observatoire, sur les partenariats existants et à venir et sur les critères permettant de choisir les indicateurs. En parallèle, la réflexion sur les autres indicateurs (impact, atténuation, adaptation) se poursuivra.

### OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

- Faire connaître les évolutions climatiques et agricoles déjà observables au niveau départemental et régional.
- Faciliter l'appropriation du sujet grâce à une approche locale et thématique (climat / impacts / adaptations / atténuation).
- Bâtir le consensus des constats et proposer des voies d'adaptation et d'atténuation pour l'agriculture.

### Sur la qualité de l'air



Dans le cadre de l'appel à projets Agr'Air, la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, Arvalis et ATMO (Association agréée de surveillance de la qualité de l'air) Hauts-de-France ont été lauréats du projet Epan'd'Air.

Il consiste à mesurer les émissions atmosphériques d'ammoniac de différentes pratiques d'épandage innovantes et/ou adaptées et à accompagner la profession agricole pour mettre en œuvre ces techniques sur les volets de l'investissement et de l'adaptation aux changements.

Le dernier comité de pilotage s'est tenu le 23 septembre 2019 pour présenter les résultats et les avancées du projet. Parmi les 4 axes du projet, 2 sont dédiés à l'expérimentation et à la scénarisation :

- des essais au champ ont été mis en place pour quantifier la volatilisation de l'azote ammoniacale, d'une part pour les fertilisants minéraux et d'autres part pour le lisier de porc, associés à différentes techniques d'épandage (sur couvert, sur sol prétravaillé, avec enfouisse-

ment...) et de matériels ;

- la scénarisation des émissions d'ammoniac à l'échelle du Nord Pas de Calais est également travaillée au sein du projet afin de tester l'efficacité de différentes techniques.

Les scénarii sont basés sur plusieurs mesures d'atténuation comme l'enfouissement, l'utilisation de matériel spécifique ou l'adaptation des conditions culturales et ont abouti à 4 situations :

1. scénario de base (simule le fait qu'aucune mesure de d'atténuation ne soit pratiquée)
2. scénario le plus proche de la situation actuelle (mesures d'atténuation pratiquées)
- 3 scénario cible (amélioration de l'application des mesures d'atténuation)
4. scénario maximaliste (application maximale des mesures d'atténuation).

Ce dernier scénario permet une réduction possible de l'ordre de 30 % des émissions ammoniacales comparées au scénario de base.

Des perspectives pour étendre cette scénarisation à la fois à la région Hauts-de-France et à l'échelle des exploitations agricoles pourraient être envisagées.

## ET COMMUNIQUER POUR MIEUX SE FAIRE COMPRENDRE

Il s'agit là d'une priorité au même titre que la connaissance et l'action.

La préoccupation de la qualité de l'air pour les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France n'est pas nouvelle : cela fait plus de 10 ans que des actions concrètes, à la fois de recherche scientifique et de recherche appliquée, sont portées par les Chambres d'agriculture. C'est ainsi le message présenté à la cour des comptes suite à son enquête sur les politiques de lutte contre la pollution de l'air.

De manière incontournable, le projet Epan'd'air est dédié à sensibiliser et à communiquer avec la réalisation d'une vidéo (une seconde en cours), d'une enquête, de groupes de travail avec des agriculteurs avec l'appui d'une psychosociologie, des interventions à des événements, journées techniques...

# ENERGIE



## Elu en charge du dossier

### Olivier Dauger

- Agriculteur à Guignicourt (02)
- Président de la Chambre des Hauts-de-France
- Membre de la commission environnement APCA



## OBJECTIFS VISÉS

Atténuer la consommation d'énergie à l'unité produite.

Rechercher et développer les initiatives qui permettent de produire de l'énergie avec de la biomasse.

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de développement d'unité de méthanisation.

A moyen terme, caractériser les systèmes les plus résilients et construire un recueil de données sur les gisements et les différents systèmes de production.

## LA MÉTHANISATION S'AFFIRME EN HAUTS- DE-FRANCE

d'agriculture, l'Ademe et le Conseil Régional, sur le périmètre des Hauts-de-France. Elle travaille les axes suivants :

### 1 - accompagnement et animation de la filière

- Accompagnement de collectivités (TEPCV, PCAET, Cot Enr...),
- Reconversion du territoire metaleurop, organisation de visites de sites méthanisation, visites individuels « Emergence de projet ».
- Animation du groupe Régional des méthaniseurs Agricoles.

### 2 - Partenariat et veille technique

- Participation aux travaux régionaux et nationaux (APCA, pôle IAR, Méthamorphose, Corbi...), rencontres avec les opérateurs de réseaux (Enedis, Grdf, GRT)
- Elaboration de la charte : « Concertation et dialogue autour des projets méthanisations en Hauts-de-France »

### 3 - Information / communication :

- rRéalisation du tableau de bord régional de la méthanisation avec le CERDD, réalisation de la carte officielle des unités de méthanisation agricole (mise à jour trimestrielle).
- organisation de Métha'agriDay à l'Unilasalle Beauvais (600 visiteurs), visites de plateforme d'essai Cives.
- Recueil de fiches de sites de méthanisation agricoles.

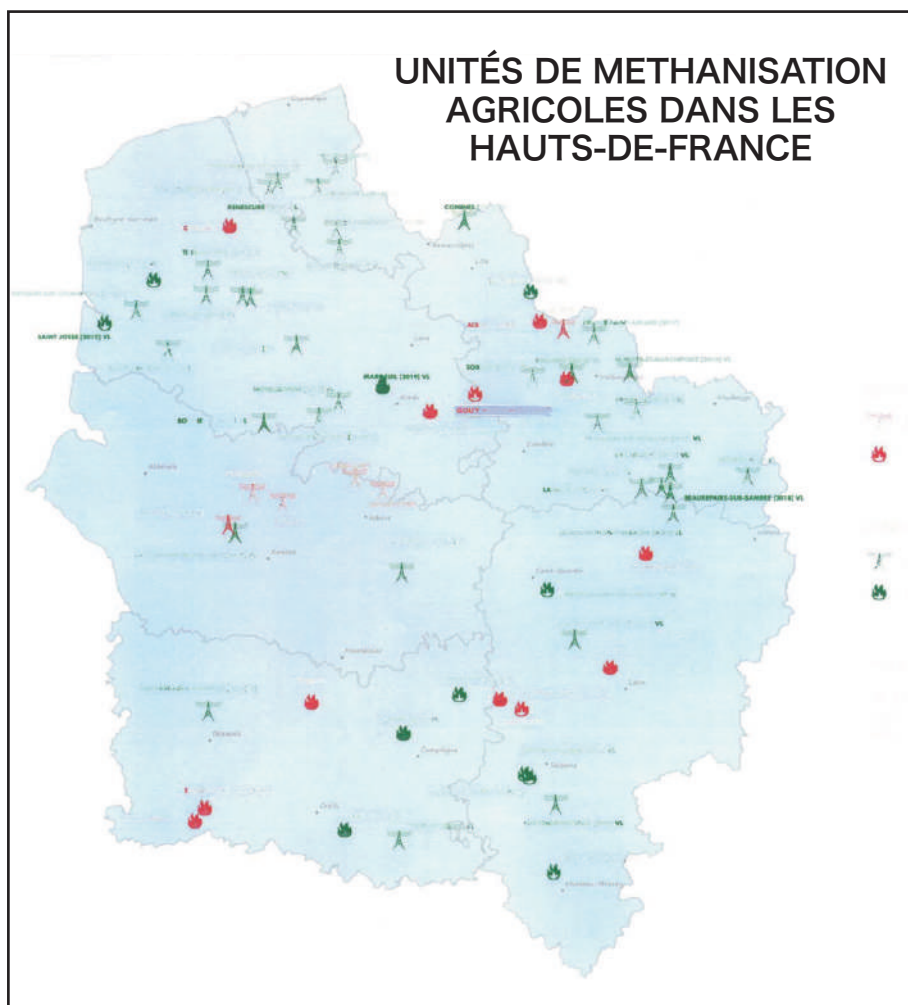
### 4 - Acquérir des références grâce :

- à un Inventaire des intrants utilisés et possibles dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.
- à des expérimentations sur la valorisation des fauches de bordures de route,
- au montage de formations auprès des exploitants autour de la thématique méthanisation
- au suivi technico économique d'installations de méthanisation agricoles (moyenne et micro méthanisation),
- à des études sur le potentiel des Cives et le retour au sol et sur l'utilisation des spathes et des tiges des maïs grain,
- à une enquête ITOM auprès des sites de compostage.



## 5 - Politique publique (contribution aux documents régionaux de planification)

6/ Coordination : Comité de Pilotage avec l'ADEME et la Région.



## DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE EN AGRICULTURE

En sensibilisant les agriculteurs à la production d'énergie photovoltaïque dans le cadre d'une revente complète et surtout pour certaine filière d'une auto consommation.

Points d'information très sollicités avec plus de 150 contacts avec les exploitants agricoles en 2019 sur les Hauts-de-France.

En les formant : formation Vivéa organisée pour les agriculteurs sur les Hauts-de-France.

30 études technico-économiques de faisabilité réalisées ou étude de terrain.



# LE GROUPE OUTILS, À DISPOSITION DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES



Proposer des outils, au service des agriculteurs, pour les accompagner dans l'évolution de leur exploitation au sein de leur environnement.



Elu en charge  
du dossier

## Emmanuel Leveugle

- Agriculteur bio mixte à Flesquières (59)
- Membre du bureau de la Chambre d'agriculture du Nord – Pas-de-Calais et membre de la commission environnement HDF
- Administrateur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- Vice-Président de l'ITSAP
- Membre du bureau de la FOP
- Président du groupe Bio interpro Intercéréales/Terres Univia



## OBJECTIFS VISÉS

Disposer d'outils adaptés au contexte agricole régional pour :

- contribuer à améliorer la qualité de l'eau, de l'air
- atténuer les effets du changement climatique
- s'adapter aux conséquences du changement climatique
- Gérer la ressource en eau
- préserver la biodiversité
- mettre en œuvre l'économie circulaire
- accompagner les investissements sur les exploitations
- évaluer la pérennité des mesures et négocier des mesures pérennes, donner des garanties aux agriculteurs de cette pérennité (cahiers des charges, paiement...)
- prendre en compte la complémentarité cultures / élevage (exple : label bas carbone développé sur la filière lait, linéaires de haies et d'arbres liés aux prairies...)
- évaluer les Services Environnementaux rendus par les agriculteurs : travailler des exemples de mesures à partir de leurs pratiques.



## RÉSULTATS OBTENUS

MAEC : 465 exploitations agricoles accompagnées dans leur engagement en MAEC (contractualisations 2019)

PCAE : 434 dossiers montés avec l'aide des conseillers des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France



## MOYENS MOBILISÉS

Le groupe « Eau – qualité » rassemble :

- une 20<sup>aine</sup> d'élus
- une 20 de conseillers au sein des Chambres Hauts-de-France impliqués
- représentants professionnels à la CRAEC / instances de gouvernance PCAE



## PCAE : HARMONISER UN DISPOSITIF HAUTS-DE-FRANCE DÈS 2020 POUR TENDRE VERS UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL UNIQUE EN 2022

Jusqu'à la fin de la programmation PAC, les Programmes de Développement Ruraux seront spécifiques au Nord-Pas-de-Calais et à la Picardie, ce qui explique que les modalités d'aides aux exploitations agricoles ne sont pas tout à fait les mêmes. Dans l'objectif de préparer la prochaine programmation, les systèmes d'aide à l'investissement (PCAE) ont été comparés et ont fait l'objet d'un toilettage complet dans le sens de la convergence pour le prochain appel à projets 2020. Ainsi, la liste des investissements éligibles est désormais unique pour les Hauts-de-France et les modalités d'accès au dispositif très similaires : planchers, plafonds, taux d'aide, grilles de sélection et seuil d'accès. Les Chambres d'agriculture se sont lar-

gement mobilisées dans les groupes de travail et réunions d'arbitrage pour veiller à l'équité du système et faire en sorte que toutes les agricultures puissent bénéficier de ce levier. Le facteur limitant reste cependant l'enveloppe disponible et impose de fixer des critères de priorité.



## DES MAEC VERS LES PSE

Les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques ont connu un regain d'intérêt en 2019 et les Chambres d'agriculture ont accompagné les agriculteurs qui le souhaitaient dans leur engagement : simulations technico-économiques pour les MAEC système, diagnostics, aide au montage et au suivi. Elles ne répondent cependant pas à tous les enjeux du territoire. Dans les domaines de la protection de l'eau, des zones humides, de la lutte contre l'érosion et du maintien de la biodiversité, un nouveau type de contrat devrait voir le jour en 2020 : le Paiement pour Service Environnemental. Une proposition de « scoring environnemental » des pratiques des exploitations a été travaillée. Les Agences de l'Eau lancent des appels à projets auprès des collectivités et entreprises privées pour amorcer le dispositif. La profession agricole tient à accompagner les collectivités dans cette démarche pour que les mesures proposées répondent aux attentes.

# NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

ADEME

ADIVALOR

Agence de l'Eau Artois Picardie

Agence de l'Eau Seine Normandie

ATMO Hauts-de-France

Centre Ressource du Développement Durable

Conseils Départementaux de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais  
et de la Somme

Conseil Régional des Hauts-de-France

Conservatoire des sites naturels de Picardie

Conservatoire botanique national de Bailleul

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Groupe Ornithologique du Nord

Ministère de l'Agriculture – CasDar

## L'équipe technique Hauts-de-France

Airy Darbon, *directeur référent*

Claire Bodèle, *responsable dossier économie circulaire-déchets*

Samantha Bertrand, *responsable du dossier air-climat-énergie*

Pascale Nempont, *responsable dossier qualité de l'eau*

Laurence Legrand, *responsable outils d'intervention*

Emmanuel Du Tertre, *responsable dossier gestion quantitative*

Régis Wartelle, *responsable dossier biodiversité*

Benoît Cousin, *référent technique*

# Ambitions des Chambres d'agriculture pour l'environnement

Etre incontournables dans les choix des plans d'action de la gestion qualitative et quantitative et accompagner les exploitants dans les plans opérationnels.

Collecter un maximum de connaissance dans les domaines de l'énergie et du climat et être force de propositions sur ces sujets émergents.

Etre acteurs incontournables dans la rédaction des programmes agri-environnementaux et rechercher en lien avec les collectivités, l'État, l'Europe, des outils d'intervention cohérents.

Positionner la «biodiversité» comme un atout pour l'agriculture.

Sécuriser le retour au sol des sous-produits et des déchets organiques.





**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
HAUTS-DE-FRANCE

**Site internet :  
[hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)**